

**Quand RR Normandie et Pegida  
France unissent leurs forces...  
Imitez-les, il y a du boulot  
!**

écrit par Responsable RR Normandie | 25 octobre 2016

# NON A L'INVASION MIGRATOIRE SAUVONS NOTRE PAYS



Distribution de tracts au bac de Duclair en Seine Maritime.

Les bords de Seine et le soleil nous accueillirent pour notre distribution d'un pot pourri de tracts Résistance

républicaine. Nous étions six membres RR et Loïc Perdriel, Président de *Pégida France*.

Les automobiles, moteurs arrêtés, attendaient le bac pour traverser de part et d'autre de la Seine, nous en avons profité pour proposer nos tracts aux conducteurs. Certains les prirent et ouvrirent des discussions positives, d'autres les acceptèrent en souriant gentiment. Seules trois jeunes femmes ont eu des réactions négatives, se mirent en colère en nous traitant de tous les noms dont une beurette en jean qui nous a dit que c'était à cause de gens comme nous qu'il y avait des guerres, que eux, les musulmans ne voulaient que la paix (scic). Son compagnon d'origine européenne lui a demandé de remonter dans la voiture...

Pendant ce temps, une autre équipe est allée faire un tour aux abords d'un supermarché où elle a eu un bon accueil, surtout auprès des femmes. Il faut noter qu'un grand nombre de personnes n'imaginent pas ce que peut être l'islam quand les sourates du coran sont appliquées. Il y a un sentiment de peur, d'angoisse sur l'avenir et aussi malheureusement du fatalisme car elles ne se retrouvent pas dans leur quotidien avec les médias ou dans le monde politique. Certaines personnes ne se doutaient pas qu'un mouvement comme le nôtre pouvait exister. **A nous de continuer et de marteler nos convictions.**

Nous avons terminé en mettant nos papiers sous les essuies glace des voiture garées et dans les boîtes aux lettres.

En conclusion : très bon accueil pour une majorité des gens rencontrés. Nous sommes une source d'espérance et depuis samedi, ils parlent de nous.

CE N EST QU UN DEBUT

**RR Normandie**

## Note de Christine Tasin

Bravo ! Soldats, je suis fière de vous !

Voici les différents tracts de *Résistance républicaine* disponibles. Envoi gratuit aux adhérents, contre une participation aux frais de 10 euros pour les non adhérents. Demandes par courrier à Résistance républicaine 101 avenue du Général Leclerc, 75685 Paris cedex 14 ou commandes par Internet, rubrique ["faire un don"](#) puis "laisser un message".





## Nos parlementaires peuvent arrêter le terrorisme en votant la privation de sépulture pour les terroristes

Il leur suffirait de se réunir en congrès, et de voter à la majorité des 3/5 l'inscription de la privation de sépulture pour les terroristes djihadistes sur le sol français.

**RÉSISTANCE RÉPUBLICAINE**

La peine de privation de sépulture appartient au patrimoine français, n'appas pas pour de la révolte ou l'ignorer !

Il faut espérer que le Parlement accepte sans tarder de remettre en question la privation de sépulture comme peine destinée à criminaliser les terroristes sous l'étiquette de la privation de sépulture des atteintes qui ont soulevé le sol de notre patrie.

Tout besoin de revenir à la monarchie pour découvrir dans le patrimoine français et plus particulièrement dans le droit pénal historique une peine inscrite sous l'ancien régime pour punir le crime et dissuader de s'y livrer.

La privation de sépulture permet de constater par le secret et l'oubli que les actes qui sont au cœur de la criminalité sont des actes de révolte. L'oubli est le seul remède à ce qui est fait et de ce qui est fait doit nous conduire à revenir à cette sanction malgré l'absence de secret à des fins punitives de régime pénitentiaire de la vie et de la mort de la nation.

Comment peut-on expliquer qu'on continue à leur enlever en France du nom d'une doctrine soi-disant religieuse, alors que nos armées sont à l'abri en réalité en raison de leur succès. Rien à l'exception 7, jusqu'à nos jours pour les combattre.

Encore une fois doit être portée du côté la responsabilité économique de nos parlementaires qui n'ont pas jugé par une peine mortelle. Tous sont à mettre dans le même sac, même si on peut comprendre que la stigmatisation occasionnée par des 3/5 également appliqués de tous les lieux puisse nous conduire à réfléchir de franchir le pas. Il leur suffirait de se réunir en congrès, voter à la majorité des 3/5 l'inscription de la privation de sépulture pour les terroristes djihadistes (ce qui suppose d'accueillir de les identifier comme ennemis nationaux officiels et d'adopter un règlement fédéral qui ne soit surtout pas rétroactif) selon ses intérêts, ses prescriptions.

Si nos parlementaires étaient des enfants, on pourrait peut-être dire qu'il faudrait du temps pour qu'ils comprennent, mais ce serait insulter les enfants qui peuvent avoir bien plus de bon sens que les adultes. Nos parlementaires ne donnent pas l'exemple, ce sont eux les premiers qui participent idéologiquement à France et à la culture française à la manière française. C'est en fait ce qui est le plus français et qui représente une forme de la culture française que les hommes politiques veulent pour « punir » le terrorisme.

C'est tout bien sûr, mais les Français veulent se débarrasser de ces hommes politiques qui voient.

La sanction de la privation de sépulture, qui n'est pas exclusivement réservée à la dignité humaine puisque les nomades de France se choisissent pour leurs funérailles, et par mesure de précaution, il faut constater que c'est une mesure de la constitution qui devrait être considérée, pour être tout au moins qu'elle soit à voter une loi ordinaire susceptible d'être révoquée par le Conseil constitutionnel au motif que la peine de mort est un principe constitutionnel non écrit (ce qui est très précisément le cas : <http://resistance-republicaine.fr/2011/08/08/la-constitution-les-terrores-les-droits-de-l-homme-ne-donnent-que-une-salle-pas-avec>).

Il faut que vote et les en 2011 pour que ceux qui composent le Parlement et qui n'y maintiennent plus rien sur leur honneur et dignité à leur honneur d'adultes dans la culture comme le terrorisme sont les chaussettes de perdre leur place lors des élections de 2017. Il faut que cette proposition soit faite pendant que les Français sont marqués par les attentats et décès, pour certains, à des combats et non seulement à se dire « pourquoi est-ce que ça se passe ».

C'est au nom des Libertés qu'il faut le faire, pour combattre le terrorisme.

Le fait est interdit car il permet d'être au nom de la justice sociale : comment expliquer que la France de Hollande et de son régime accepte de se faire punir par l'Assemblée plus grande terraine des tentatives d'État ?

Notons l'indignité de la loi de 2011 et d'Hollande pour redécouvrir cet aspect de ce qu'est la vie France.

Je soussigné Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_  
 Portable : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**RÉSISTANCE RÉPUBLICAINE**

Demander à devenir membre de l'association. (C'est un chèque de 36 euros à l'Ordre de Résistance républicaine, (Réduction sur simple demande pour les chômeurs et étudiants).  
 Résistance républicaine 101, avenue du Général Leduc, 75060 Paris Cedex 14  
[www.resistance-republicaine.eu](http://www.resistance-republicaine.eu)